

# **Procès-verbal de la Assemblée primaire du lundi, 24 juin 2013 Séance N° 1**

de 20h00 à 21h15  
à la salle bourgeoisiale

**Président:** M. Eric Kamerzin  
**Vice-Président :** M. Jean-Michel Mayor

**Présents:** M. Hervé von Dach  
M. Martial Kamerzin  
M. Bruno Pellaud

**Visite(s) :** **M. Denis Cordonier, Fiduciaire de Crans-Montana SA**

**Preneur du PV:** M. Michel Martenet, Secrétaire Communal

15 citoyennes et citoyens sont présents

## ***0. Ouverture de l'Assemblée primaire***

Le Président

- Ouvre l'Assemblée primaire
- Salue et remercie l'Assemblée primaire pour sa participation
- Rappelle que l'Assemblée primaire a été convoquée dans les délais légaux, par affichage et par circulaire adressée à tous les ménages ainsi que par insertion dans le site Icogne.ch.
- Donne lecture de l'ordre du jour qui est accepté tel que présenté

Une minute de silence est observée en mémoire de Mme Antoinette Constantin et de M. Jean-Clovis Rey, décédés depuis la dernière Assemblée.

## ***1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée***

Le procès-verbal de l'Assemblée du 25 février 2013 a été publié sur le site Icogne.ch. Il n'en est pas fait lecture. Il est accepté tel que rédigé avec les précisions et remarques de M. Gaston Bagnoud. Le Président remercie Mme Martine Derivaz pour son travail.

## ***2. Nomination des Scrutateurs***

Le Président nomme M. Aristide Bagnoud, Scrutateur

### **3. Rapport du Président**

Le Président donne lecture de son rapport avec toutes les explications nécessaires à la bonne compréhension des comptes 2012.

### **4. Lecture des comptes 2012 de la Municipalité**

Le Président donne connaissance des principaux chiffres des comptes 2012 et répond aux différentes questions posées, notamment :

#### **Actions CMA**

La valeur de ces actions devrait être amortie à la valeur du marché.

Elles sont actuellement amorties de 10% par année.

Le Conseil prend note de la remarque et statuera.

#### **Télé Anzère**

Le Conseil prend note de la remarque d'un Citoyen qui estime que cet achat n'est pas une bonne gestion des biens publics et que cet argent aurait pu servir à d'autres investissements.

Le Conseil a décidé à l'unanimité de cette participation qui est de sa compétence.

#### **Frais contentieux**

Les frais de contentieux sont élevés mais justifiés par les nombreux dossiers de constructions qui ont dû être traités, notamment en raison des recours dans le cadre de la Lex Weber.

Au vu des difficultés juridiques actuelles, ce montant ne peut qu'augmenter.

### **5. Rapport de la Fiduciaire de contrôle**

Le rapport de la Fiduciaire de contrôle ayant été distribué à tous les ménages, il n'en est pas fait lecture.

M. Denis Cordonier remercie le Conseil et l'Assemblée primaire pour la confiance témoignée à la Fiduciaire de Crans-Montana SA et, après avoir apporté quelques précisions sur la présentation des comptes qui est conforme à la loi, demande à l'Assemblée primaire d'approuver les comptes 2012 qui clôturent avec un excédent de revenus de Fr. 327'619,23 après amortissements et une fortune nette de Fr. 9'606'674,50 après enregistrement du bénéfice de l'exercice.

### **6. Approbation des comptes 2012 de la Municipalité (Décision)**

L'Assemblée primaire accepte les comptes 2012, clôturant avec un excédent de revenus de Fr. 327'619,23 et une fortune nette de Fr. 9'606'674,50 après enregistrement du résultat de l'exercice par :

10 Oui

1 Non

Aucune abstention déclarée

## **7. Rapport des Conseillers**

Le Président passe la parole aux membres du Conseil qui désirent s'exprimer :

Jean-Michel Mayor, Hervé Von Dach et Martial Kamerzin rappellent les dicastères dont ils ont la charge.

M. Bruno Pellaud rappelle qu'il est en charge du dicastère social et que dans ce cadre il informe l'Assemblée primaire des discussions en cours concernant le Home Christ Roi. Les Conseils de Lens et d'Ïcogne se sont réunis en présence du Président du Conseil de fondation et de Mme la Préfète le 10 juin 2013, pour discuter la décision prise par le Conseil de fondation en 2010 d'approcher les Communes du Haut-Plateau en vue de leur proposer d'intégrer le Home du Christ Roi. Cette décision a été prise en vue des importants investissements à consentir pour la transformation et l'agrandissement du Home.

M. Pellaud rappelle qu'il n'est pas du ressort du Conseil de fondation de négocier avec d'éventuels partenaires, car ce sont les Communes de Lens et d'Ïcogne qui sont propriétaires du Home. Le Conseil de fondation n'a que le mandat de gérer le Home.

Il souhaite que soit chiffrée la valeur du Home, que les avantages dont profitent les Citoyens d'Ïcogne et de Lens soient maintenus, que les avantages et inconvénients d'un éventuel rapprochement avec d'autres partenaires soient évalués par les deux Conseils communaux et que ces derniers prennent en main les éventuelles négociations.

Il désire également que le Conseil de fondation soit renouvelé pour la période 2013/2017 en y renforçant la présence des conseillers communaux élus pour cette période.

Ces revendications sont par ailleurs partagées par une partie du Conseil communal de Lens.

La décision définitive sur la participation d'autres communes appartiendra aux Assemblées primaires.

## **8. Divers**

### **Home le Christ Roi**

La Fondation dispose de liquidité qui doit être prises en compte dans les négociations. Il est souhaité que le Home ne soit pas bradé et que les avantages dont dispose les Communes fondatrices soient maintenus.

Le Président prend note et précise que les Citoyens et Citoyennes de Lens et d'Ïcogne représentent le 48% de l'occupation du Home.

A ce jour, si la rénovation et l'agrandissement du Foyer sont financés que par les Communes Fondatrices, c'est environ Fr. 8'000'000,-- qu'il faudra se répartir.

M. Aristide Bagnoud informe qu'il est membre d'une commission au sein du Grand Conseil et que par ses contacts avec le Canton de Vaud il constate que le Valais est privilégié en matière de Home. La préoccupation du Grand Conseil sur les conditions de vie des aînés est constante.

### **Energie renouvelable Haut-Plateau**

Une personne s'interroge sur les projets d'énergie renouvelable sur le Haut-Plateau alors que CMA parle de piste de ski éclairée.

**Eclairage public**

Martial Kamerzin répond à une intervention en informant l'Assemblée primaire que les lampes des Routes des Sapins et des Epicéas seront changées en 2014. Celles des routes du Village le seront en 2015.

**Bisse du Roh**

L'Assemblée est informée que des variantes sont en cours d'étude pour améliorer la promenade du Bisse du Roh qui sera entièrement refaite et sécurisée.

Des travaux sont actuellement en cours pour la sécurisation du tracé, notamment le curage du rocher.

**Commissions communales**

Il est constaté que les Commissions n'ont pas été mise à jour sur le site.

Le Conseil prend note et l'Administration fera le nécessaire au plus vite.

**Icogne, le 08 juillet 2013**

Le Président

Le Secrétaire

Eric Kamerzin

Michel Martenet